

LA MMJ ENGAGE SA SORTIE DU GROUPE AG2R LA MONDIALE.

La Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité (MMJ) souhaite engager sa sortie du groupe AG2R la Mondiale. Décision qui sera soumise au vote de ses délégués lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Le Conseil d'administration extraordinaire de la MMJ qui s'est tenu le mardi 18 janvier 2022 a décidé de soumettre à son assemblée générale la sortie de la MMJ de la société de groupe d'assurance de protection sociale (SGAPS) d'AG2R la Mondiale ainsi que le départ du groupe d'AG2R la Mondiale. Cette sortie de la SGAPS devra, en outre, être entérinée par l'ACPR.

La MMJ avait officialisé son adhésion à la SGAPS d'AG2R la Mondiale en 2017 à l'occasion de son assemblée générale. Face aux nouveaux enjeux de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires, la MMJ souhaite aujourd'hui poursuivre son développement et préserver son autonomie en sortant du groupe AG2R la Mondiale.

Attachée à ses valeurs fondatrices - démocratie, solidarité, justice - la MMJ entend réaffirmer son positionnement affinitaire, qui fait sa singularité et sa force, et mène des travaux pour s'engager dans un nouveau partenariat structurant.

À propos de la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité

Depuis plus de 75 ans, la Mutuelle des Métiers de la Justice et de la sécurité agit aux côtés des agents du secteur public pour leur offrir une protection globale et solidaire. La MMJ compte, au 31.12.2019, plus de 120 000 personnes protégées, agents du Ministère, professionnels de Justice et agents au service de la sécurité, qui bénéficient d'une protection sociale santé et prévoyance complète, de services performants et de l'action sociale.

CONTACT PRESSE

@service.communication@mmj.fr